



SOFICO : partenaire d'une meilleure mobilité et de la relance en Wallonie

La date de construction des ouvrages d'art en Wallonie approche ou dépasse souvent le demi-siècle. L'entretien des ouvrages d'art est une clé essentielle pour réduire l'impact budgétaire global et restreindre le nombre de réhabilitations. Il convient entre autres de développer une maintenance préventive qui consiste à remplacer systématiquement, après une périodicité définie, des éléments sensibles (chapes d'étanchéité, peinture ouvrages métalliques, joints de dilatation).

Les travaux de réhabilitation sont par ailleurs des travaux lourds et généralement onéreux, qui répondent à l'évaluation du risque structurel : structure portante, désamiantage, renforcement et protection de charpente métallique, béton de dalle, de piles et culées, revêtement et équipements. Dans certains cas de dégradations trop importantes, l'ouvrage est démolé et remplacé.

Afin de mieux répondre à ces divers enjeux, la SOFICO vient d'externaliser un marché d'audit, en partenariat avec le SPW MI. Héloïse Winandy, porte-parole : « cet audit a pour objectif de fournir une vision externe sur la manière dont le parc d'ouvrages d'art est géré et d'établir différents scénarios budgétaires pour les 25 prochaines années. Plus de 2.000 ouvrages d'art (ponts, viaducs et tunnels) sont gérés par la SOFICO.

La périodicité des inspections de ces infrastructures est généralement de 3 ans, mais peut varier de 6 mois à 6 ans, en fonction des besoins. Elle permet donc d'assurer un suivi régulier et adapté à chaque type d'ouvrage d'art. Dans le cadre du « Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-2026 » ou « PIMPT », une enveloppe de 100 millions d'euros est consacrée aux réhabilitations de ponts. Dans le cadre de cette enveloppe, des travaux sont en cours sur 4 ouvrages pour un montant de l'ordre de 24.500.000 d'euros HTVA et des marchés sont en phase d'attribution pour traiter 6 ouvrages pour un montant de 32.300.000 d'euros HTVA. »

La SOFICO est le gestionnaire et l'exploitant d'une trentaine de tunnels routiers, dont 8 de plus de 300 mètres de long. On y compte les tunnels du réseau transeuropéen (RTE), les tunnels

de 500 à 1000 m, les tunnels de 300 à 500 m et les tunnels inférieurs à 300 m. Dans le cadre du « PIMPT », une enveloppe de près de 95 millions € HTVA est consacrée à la rénovation des tunnels. Les principes généraux de sécurité (trafic sûr), d'efficacité (trafic fluide), de disponibilité (pouvoir emprunter les voies sans restriction inutile) et d'efficience (exploitation selon des principes économiques) sont, autant que possible, appliqués à la gestion des tunnels.

Financement des travaux de la SOFICO

Depuis avril 2016, le prélèvement kilométrique poids lourds est d'application en Belgique (masse maximale autorisée dépassant 3,5 tonnes). En Wallonie, il est en vigueur sur le réseau (auto)routier structurant géré par la SOFICO. Il fonctionne selon le principe de l'utilisateur payeur : ceux qui fréquentent les autoroutes et principales régionales paient en fonction des kilomètres parcourus, de la route fréquentée, du poids et de l'émission de pollution de leur véhicule. La SOFICO perçoit grâce à cette redevance kilométrique poids lourds chaque mois en moyenne près de



dépose des poutres
©SOFICO-DETIFFE

23 millions €, réinvestis dans la réhabilitation et l'entretien du réseau structurant. Il s'agit de la principale source de revenu de la SOFICO, qui bénéficie également d'autres recettes issues du trafic : le « *shadow toll* », versé par la Région wallonne pour compte de l'utilisateur qui emprunte le réseau structurant, ou encore un péage effectué par la Région wallonne pour la mise à disposition de grands ouvrages sur les voies navigables de Wallonie, qui est fonction notamment de la fréquentation de ces infrastructures.

Héloïse Winandy ajoute : « *Les recettes proviennent également de la gestion du réseau wallon de fibre optique et de diverses concessions qui permettent le développement d'aires autoroutières, de projets d'énergies renouvelables (centrales hydroélectriques ou encore d'éoliennes). Par ailleurs, la SOFICO peut également faire appel à d'autres sources de financement, comme des prêts contractés auprès de la Banque Européenne d'Investissement, ou encore des subsides reçus de l'Union Européenne, via les fonds structurels ou des fonds spécialisés.* »

Depuis 2010, la SOFICO est gestionnaire du réseau structurant : les autoroutes de Wallonie (900 km), ses nationales stratégiques (1400 km) ainsi que 400 km d'échangeurs, soit 2700 km au total. Depuis cette année, elle a dû palier le sous-investissement dont souffre le réseau pendant les décennies précédentes (régionalisation de compétences en 1989). Depuis lors, les chantiers se sont donc multipliés pour remettre le réseau à niveau et offrir aux usagers un réseau de qualité alliant confort, sécurité et mobilité optimale. De 2010 à 2020, ce sont au total 2,5 milliards d'euros qui ont été investis par la SOFICO dans l'entretien et la réhabilitation du réseau structurant.

Plusieurs grands Plans de réhabilitation se sont succédé : le Plan Routes, le Plan Infrastructures 2016-2019 et enfin le « PIMPT » ou « Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-2026 ». Ce dernier prévoit encore environ 1 milliard d'euros d'investissement sur le réseau SOFICO pour la période 2020-2026. Les efforts ont donc été soutenus et se poursuivent.



Contournement de Couvin
© SOFICO DETIFFE

Quelques grands projets

Concernant le PIMPT, quelques dossiers sont à épingle en 2022 : la poursuite de la réhabilitation du viaduc de Huccorgne (E42/A15), mais aussi à Liège, la transformation de l'E25/A25 en boulevard urbain entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas. Citons en voie d'eau la poursuite de la mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville. Il convient également de mentionner l'ambitieux « *Plan Lumières 4.0* » : un partenariat public-privé entre la SOFICO et le consortium LuWa pour un budget de 600 millions sur 20 ans. Il s'agit notamment de la modernisation de l'éclairage (auto)routier sur le réseau structurant, pour remplacer d'ici le second semestre 2023 la totalité de l'éclairage au sodium par du LED, écologique et économique.

Concernant ses activités en télécommunications et plus spécifiquement la gestion du réseau wallon de fibre optique, la SOFICO a annoncé qu'elle connectera d'ici fin 2024 100% des Parcs d'Activités Economiques wallons (292) avec du Très Haut Débit (THD). Le Plan stratégique de déploiement (PsFO) présenté en 2020 (budget total de 80 millions d'euros) prévoit notamment de compléter la couverture des 103 zonings existants et de déployer la fibre dans 154 zonings additionnels. Au total, 257 zonings, soit 87% des zonings wallons seront couverts par ce PsFO. Les 35 derniers parcs d'activités économiques seront quant à eux couverts dans le cadre du Plan de Relance Wallon.

Solidité financière

Globalement, la SOFICO enregistre une croissance des produits d'exploitation qui s'est traduite par la hausse du bénéfice de l'exercice qui s'établit à 38,3 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 0,9 million d'euros au terme de l'exercice précédent. La SOFICO affiche une santé financière excellente, qui atteste d'une gestion attentive et rigoureuse. Au cours de la période, la société a effectué des investissements pour un montant total de 132,1 millions €. De quoi réaffirmer le rôle et l'importance de la SOFICO pour la mobilité et l'économie wallonnes. ■